



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax : 819-560-8445

muni.hampden@hsf.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Hampden tenue le mardi 5 avril 2022 au Pavillon à 19 h.

Sont présents :

- Siège # 1. Madame Maryse Briand**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Madame Monique Scholz**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

Formant quorum sous la présidence du maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la directrice générale, greffière et trésorière, Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1

Ouverture de la séance

Le maire Bertrand Prévost ouvre la séance à 19 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 2022-04-030 Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour proposé
3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} mars 2022
 - 3.1 Suivi au procès-verbal
4. Rapport du maire
5. Rapport de la direction générale
6. Rapport du service incendie, voirie et urbanisme
7. Période de questions par courriel et téléphone
8. Approbation des salaires et des comptes
9. Correspondance et suivi
 - 9.1 Vérificateur le 19 avril 2022
 - 9.2 Subvention Fond canadien de revitalisation des communautés
 - 9.3 Bourse du nouveau-né 2021. Publicité pour inscription
 - 9.4 Dossier sinistre accident MMQ
 - 9.5 Consultation publique PRMHH du HSF
 - 9.6 Demande de soutien d'IRIS Estrie
 - 9.7 Formation d'éthique et de déontologie
 - 9.8 Suivi pour communication sur les ondes de Cauca (rencontre demandée)
 - 9.9 Séances du conseil en présentielle
 - 9.10 Mise à jour entente incendie

- 9.11 Demande de rencontre voirie et incendie
- 9.12 Achat de pancartes d'indication des noms de rue

9. Résolutions

- 10.1 Congrès ADMQ 15 au 17 juin 2022
- 10.2 Programme d'aide à la voirie locale (ERL, volet entretien des routes locales)
- 10.3 Liste officielle des augmentations de salaire 2022 des employés
- 10.4 Nomination équipe de développement local et mandats
- 10.5 Demande d'autorisation au dossier de Michel Carrière (CPTAQ)
- 10.6 Demande d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et forêts
- 10.7 Procédure et autorisation d'achat d'un véhicule de fonction
- 10.8 Demande de rencontre du service incendie avec le service de Scotstown
- 10.9 Autorisation et recommandation pour la compagnie Domtar inc.
- 10.10 Réparation pour camion Western Star
- 10.11 Taux horaire 2022 pour niveleuse
- 10.12 Mandat pour la préparation d'une entente intermunicipale relative à la mise en place d'un service de collectes et de transport des matières résiduelles, recyclables et putrescibles
- 10.13 Mandat à la Ville de Scotstown de procéder à un appel d'offres relatif à l'achat d'un camion neuf, 10 roues avec une benne de 33 verges à chargement latéral pour la collecte et le transport des matières résiduelles, recyclables et de putrescibles pour le service intermunicipal
- 10.14 Demande pour prêt du Pavillon par le club Quad Mont-Mégantic
- 10.15 Plan d'action pour la Mutuelle de prévention CNESST-2022

10. Varia

11. Période de questions

12. Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée

#3 2022-04-031 Adoption du procès-verbal du 1^{er} mars 2022

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal du 1^{er} mars 2022, et qu'ils en ont pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, par la conseillère Sylvie Caron, et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal, de la séance ordinaire tenue le 1^{er} mars 2022, soit adopté tel que présenté et que les membres du conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal.

Adoptée

3.1 Suivi au procès-verbal

#4 Rapport du maire

#5 Rapport de la Direction générale

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel du mois de mars 2022 que les élus ont préalablement consulté. Le rapport de l'adjointe à la direction générale a été aussi déposé.

#6

Rapport du service incendie, voirie et urbanisme

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel du mois de mars 2022 du service incendie par le chef pompier Daniel Beauchesne, celui du service de voirie par le directeur Bruce Saint-Laurent ainsi que le rapport mensuel du service d'urbanisme par Fernando Rosas que les élus ont préalablement consultés avant la séance, à l'exception du rapport de l'urbanisme.

#7

Période de questions

-Aucune

#8 2022-04-032 Approbation des salaires et des comptes

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal du canton de Hampden autorise la directrice générale et greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes fournisseurs présentés au conseil 15 780,74 \$ pour les déboursés 2022000071 à 2022000097.

QUE le conseil prend connaissance des salaires de 13 439,50 \$ pour les déboursés : # 202200068 à # 202200098

La directrice confirme que la municipalité a les fonds nécessaires pour effectuer les paiements.

Adoptée

#9

Correspondance et suivis

- 9.1 Vérificateur 19 avril 2022
- 9.2 Subvention Fond canadien de revitalisation des communautés
- 9.3 Bourse nouveau-né 2021 Publicité pour inscription
- 9.4 Dossier sinistre accident MMQ
- 9.5 Consultation publique PRMHH du HSF
- 9.6 Demande de soutien d'IRIS Estrie
- 9.7 Demande taux et travaux de nivelage (Scotstown)
- 9.8 Formation d'éthique et déontologie
- 9.9 Suivis piste hivernale

#10

Résolutions

10.1 2022-04-033 CONGRÈS ADMQ 15 AU 17 JUIN 2022

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à participer au congrès annuel de l'ADMQ entre le 15 et le 17 juin 2022 et en autorise les frais d'inscription au montant de 539 \$ plus taxes (le montant de l'inscription 2021 a été réservé pour le budget 2022), ainsi que tous les autres frais liés au congrès, inhérents à celui-ci. Les frais d'hébergement et de transport seront partagés avec la municipalité de Notre-Dame-des-Bois.

Adoptée

10.2 2022-04-034 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (ERL, VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES.)

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 123 363 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de la conseillère Maryse Briand, appuyé unanimement, il est résolu et adopté que la municipalité du canton de Hampden informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

#10.3 2022-04-035 Liste officielle des augmentations de salaire 2022 des employés

Il est proposé par la conseillère Maryse Briand et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter la liste d'augmentation de salaire pour l'année 2022 tel que budgétée pour l'année 2022;

Que cette liste soit confidentielle et non affichée, et peut être divulguée si une demande est adressée par écrite à la municipalité;

Que l'allocation de déplacement soit un sujet à changement selon le taux fourni par la MRC du Haut-Saint-François, et conséquemment n'est pas inscrite dans la présente résolution.

Adoptée

#10.4 2022-04-036 Nomination équipe de développement et mandat

ATTENDU QUE l'accès au Fonds Régions et Ruralité volet II local exige la mise en place d'une équipe locale de développement qui aura pour mandat de :

- Servir de relais de communication entre le conseil municipal, les citoyens et l'équipe de développement du HSF, volet élus municipaux;
- S'assurer que le développement local suit les principes de mobilisation, de participation citoyenne et de planification;

- S'assurer de la mise à jour du plan d'action local et de sa connexion avec la vision et le plus possible avec les plans d'action présentés aux pages 2 et 3;
- S'assurer de la réalisation du plan d'action local;
- S'assurer que les plans d'action déposés respectent les conditions d'accès au FRR du volet II.

ATTENDU QUE l'équipe de développement locale est minimalement formée d'un(e) élu(e), d'un(e) citoyen(ne), de la direction générale et, le cas échéant, de l'agent de développement local.

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer les personnes qui composent désormais l'équipe de développement local.

Lisa Irving: Présidente

Marc Olivier Désilets: Vice-président

Claire Bouffard: Secrétaire

Benoit Fortin: Trésorier

Maxime Désilets: Administrateur

Gerald Désilets: Administrateur

Gerald Ostiguy: Administrateur

Chantal Ouellet : Administratrice

Adoptée

#10.5 2022-04-037 DEMANDE D'AUTORISATION AU DOSSIER DE MONSIEUR MICHEL CARRIÈRE POUR LA CPTAQ

CONSIDÉRANT que monsieur Carrière a fait une demande à la CPTAQ et que par le fait la municipalité considère que la demande d'autorisation se situe dans une zone déstructurée et qu'elle n'aurait aucun impact sur l'agriculture et ses activités;

CONSIDÉRANT QUE le demi-hectare faisant l'objet de la demande est déjà occupé par une construction et sous-utilisation non agricole;

POUR CES MOTIFS, la municipalité du canton de Hampden ne voit aucune objection au projet de monsieur Michel Carrière, tout en respectant les règlements et les normes établis par la municipalité et toutes autres instances.

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et adoptée à la majorité des membres présents ;

Pour : Sièges # 1.

Siège # 2.

Siège # 4.

Siège # 5

Siège # 6.

Contre : Sièges # 3. Par manque d'informations

Adoptée

#10.6 2022-04-038 DEMANDE D'ARBRES DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE ET FORÊT

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec offre des arbres gratuitement à des écoles, des municipalités et des organismes pour leurs activités. Les objectifs sont de sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts et d'inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et d'amélioration de son environnement.

Il est proposé par la conseillère Maryse Briand et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil offre au citoyen de Hampden la chance de se procurer de jeunes pousses d'arbres qui ont deux ou trois ans en moyenne, gratuitement. Les citoyens qui désireront se procurer des arbres devront venir les chercher au parc Walter Mackenzie à Scotstown, une limite de trois arbres par citoyen. La distribution se fera le 21 mai 2022 de 8 h 30 à 11 h 30.

Adoptée

#10.7 2022-04-039 PROCÉDURES ET AUTORISATION D'ACHAT D'UN VÉHICULE DE FONCTION

ATTENDU QUE la municipalité veut se munir d'un véhicule de fonction, usagé;

ATTENDU QUE pour se prévaloir de l'achat d'un véhicule de fonction, il faut un dépôt monétaire;

CONSIDÉRANT que les véhicules usagés sont vendus rapidement;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil accepte de nommer des responsables pour agir, soient 1 membre du comité de voirie, le maire, le directeur de voirie à obligation de 2/3 responsables pour effectuer un dépôt de plus ou moins 250 \$ pour réserver l'achat du véhicule.

Adoptée

#10.8 2022-04-040 DEMANDE DE RENCONTRE DU SERVICE INCENDIE AVEC LE SERVICE INCENDIE DE LA VILLE DE SCOTSTOWN

ATTENDU QUE le directeur d'incendie Daniel Beauchesne du canton de Hampden a présenté une demande au conseil de Hampden pour l'organisation d'une rencontre entre le service d'incendie de Hampden et le service d'incendie de la ville de Scotstown pour divers sujets reliant les deux services d'incendie;

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents, que la municipalité du canton de Hampden, accepte la demande de monsieur Daniel Beauchesne et convoque une rencontre entre les directeurs des services incendie, les directions générales des municipalités, les maires et les représentants du comité, pour la ville de Scotstown et la municipalité du canton de Hampden en considérant la demande de son directeur incendie.

Adoptée

10.9 2022-04-041 AUTORISATION ET RECOMMANDATION POUR LA COMPAGNIE DOMTAR INC.

ATTENDU QUE la compagnie Domtar inc. nous a expédié une demande d'avis sur la conformité à la réglementation municipale d'une demande d'autorisation de récolte présentée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec;

ATTENDU QUE cette demande est en tout point conforme à la réglementation municipale en vigueur;

ATTENDU QUE cette demande affecte les lots dont la liste est jointe à la présente.

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et adoptée à la majorité des membres présents de :

Pour : Siègne # 1

Siègne # 2

Siègne # 4

Siègne # 5

Siègne # 6

Contre : Siègne # 3 Par manque d'informations

Recommander à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'accueillir la demande de la compagnie Domtar inc. étant donné que cette dernière est conforme à la réglementation municipale applicable;

Permettre à la compagnie Domtar inc. d'effectuer des récoltes forestières, selon les modalités décrites, sur les lots visés sur le territoire de la Municipalité.

Adoptée

10.10 2022-04-042 RÉPARATION POUR CAMION WESTERN STAR

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des factures du fournisseur Garage Gilles Royal 2007 inc. pour la réparation du camion Western Star;

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil approuve les factures au montant de 2 044,44 \$ avant taxes pour ces dites réparations.

Adoptée

10.11 2022-04-043 TAUX HORAIRE POUR NIVELEUSE

ATTENDU QUE la ville de Scotstown a fait une demande pour obtenir les services de nivelage « chemin faisant » ou sur demande sur les routes, rues et/ou chemins suivants pour l'année 2022 soient :

Route 257 (entre les limites de Lingwick et la rue Albert avec les rues suivantes : rue J. B. Godin; l'entrée du parc Walter Mackenzie; chemin Dell (secteur de Scotstown), approximativement une fois par année.

Également pour le passage de la niveleuse sur demande approximativement une fois par année si nécessaire (selon les conditions climatiques), aux chemins d'accès suivants : Chemin d'accès au réservoir d'eau potable et le chemin d'accès à la station d'épuration.

ATTENDU QUE tous ces travaux devront être exécutés chemin faisant, c'est-à-dire en continuité avec les travaux de nivelage sur les chemins de Hampden, afin d'éliminer les frais de déplacement à moins d'une urgence ou une demande spéciale, et seulement lorsque ces travaux ne causent pas de retard dans les travaux priorités par la municipalité de Hampden.

Il est proposé par la conseillère Maryse Briand de fixer le montant pour les travaux de nivelage pour la ville de Scotstown et toute autre demande externe à 140 \$ l'heure.

Adoptée

10.12 2022-04-044 **MANDAT POUR LA PRÉPARATION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES MATIÈRES PUTRESCIBLES.**

ATTENDU QUE les municipalités de Chartierville, du canton de Hampden, de La Patrie, du canton de Lingwick et de la ville de Scotstown désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à la mise en place d'un service de collectes et de transport des matières résiduelles, recyclables et autres selon les besoins;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente résolution est adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

QUE le conseil municipal du canton de Hampden, nomme la ville de Scotstown « Gestionnaire administrative » du dossier de regroupement entre les municipalités de Chartierville, du canton de Hampden, La Patrie, du canton de Lingwick et la ville de Scotstown pour le service de collectes et de transport des matières résiduelles, recyclables et autres selon les besoins;

QUE le conseil municipal du canton de Hampden mandate M^e Stéphane Reynolds, avocat de la firme Cain Lamarre, pour la préparation et la rédaction d'une entente intermunicipale incluant les échanges de versions et les améliorations par suite des commentaires des municipalités pour des honoraires de 2 500 \$ plus les taxes;

QUE ce mandat comprend la rencontre pour faire le tour des éléments importants excluant des rencontres de négociation des éléments clés de l'entente si nécessaire;

QU'UNE rencontre avec les représentants de chacune des municipalités pour discuter des éléments clés qui seront ensuite incorporés dans l'entente pourrait avoir lieu pour des honoraires de 500 \$ (2 heures) plus les taxes;

QUE les municipalités mandatent également M^e Stéphane Reynolds, avocat de la firme Cain Lamarre pour la révision des documents d'appel d'offres concernant l'achat d'un camion neuf,

10 roues et benne à chargement latéral de 33 verges, pour des honoraires de 1 500 \$ plus les taxes;

QUE les municipalités acquitteront les honoraires en parts égales.

Adoptée

10.13 2022-04-045 MANDAT À LA VILLE DE SCOTSTOWN DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES RELATIF A L'ACHAT D'UN CAMION NEUF, 10 ROUES AVEC UNE BENNE DE 33 VERGES À CHARGEMENT LATÉRAL POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MATIÈRES RECYCLABLES, ET DE PUTRESCIBLES POUR LE SERVICE INTERMUNICIPAL.

ATTENDU que le projet visant une entente intermunicipale entre les municipalités a pour objet la collecte et le transport des matières résiduelles, recyclables, organiques et autres selon les besoins;

ATTENDU qu'il est impératif de procéder à l'achat d'un camion avec une benne à chargement latéral pour offrir le service;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Monique Scholz et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente résolution est adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

QUE le conseil municipal du canton de Hampden, mandate la ville de Scotstown, gestionnaire administrative du projet d'entente intermunicipale à procéder à la publication d'un appel d'offres selon les lois en vigueur relatif à l'acquisition d'un camion neuf, 10 roues avec une benne de 33 verges à chargement latéral pour la collecte et le transport des matières résiduelles, recyclables et putrescibles, pour le service intermunicipal regroupant les municipalités de Chartierville, du Canton de Hampden, de La Patrie, du Canton de Lingwick et de la ville de Scotstown en prévision d'une livraison au mois de décembre 2022;

QUE ce camion sera payé par règlement d'emprunt ou crédit-bail sur décision ultérieure des municipalités membres de l'entente intermunicipale.

Adopté

10.14 2022-04-046 DEMANDE POUR PRÊT DU PAVILLON PAR LE CLUB QUAD MONT-MÉGANTIC

ATTENDU QUE le conseil a eu une demande écrite pour le prêt de la salle du Pavillon du Club quad Mont-Mégantic, pour leur rencontre annuelle;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil accepte de leur prêter la salle gratuitement le 23 avril 2022.

Adoptée

10.15 2022-04-047 **PLAN D'ACTION POUR MUTUELLE DE PRÉVENTION CNESST-2022**

ATTENDU QUE la municipalité doit mettre à jour son plan d'action pour la mutuelle de prévention SST;

ATTENDU QUE la municipalité a fait une demande de prix à Médial Services-Conseils-SST, pour effectuer la mise à jour du plan d'action;

CONSIDÉRANT le prix de l'offre de service, il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil accorde 15 heures, pour débiter et évaluer le temps à la directrice générale pour effectuer les mises à jour, les protocoles et les procédures, et que par la suite des heures pourront être ajoutées, pour terminer le dossier.

Adoptée

#11 **Varia**

#12 **Période de questions**

Aucune

#13 2022-04-048 **Levée de séance**

À 21 h 17, la conseillère Chantal Langlois propose la levée de la séance

Adoptée

Bertrand Prévost,
Maire

Manon Roy,
Directrice générale et greffière-trésorière